



Lausanne, le 10 Juillet 1838

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT**  
**DU CANTON DE VAUD,**

A Monsieur Negrelli, ingénieur de Zurich, actuellement à  
Lausanne.

94

Monsieur,

Le Conseil d'Etat est informé, par votre lettre du 6 du C.<sup>te</sup>  
de votre arrivée à Lausanne.

Désirant régler la manière dont vos rapports doivent  
avoir lieu pour la mission que vous avez bien voulu accepter,  
le Conseil d'Etat me charge de vous instruire de ce qui  
suit :

Vous voudrez bien, conjointement avec M. Mosca, prendre  
une connaissance approfondie de ce qui concerne l'emplacement,  
les abords & la construction de pour en lui-même & ses  
rapports avec l'ensemble des travaux. A cet effet, la  
Commission des Travaux publics, par l'intermédiaire de son  
président, M. le Conseiller d'Etat Constantin, vous mettra,  
Monsieur, ainsi que M. Mosca, en rapport avec M. Richard,  
ingénieur du Canton & auteur des plans, lequel sera chargé  
de vous donner, à l'un & à l'autre, tous les renseignements



828



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT  
DE CANTON DE VUD.

Donc vous aurez besoin. Ensuite vous voudrez bien donner  
au Conseil d'Etat, ainsi que M. Mosca, votre préavis  
motivé & lui exposer les vues qui pourraient vous être suggérées,  
à l'un & à l'autre, par l'examen auquel vous vous livrerez.

Vous êtes prié, Monsieur, de vouloir bien, pour  
la mise en rapport dont il s'agit, vous rendre à la Maison  
Cantonale, le li-devant château, demain 11. Ore courour,  
à 9 heures du matin. M. Mosca y est pareillement invité.

Agriez, Monsieur, l'assurance de ma considération  
très-distinguée.

Le Vice-Président du Conseil d'Etat,

*Boisot*